

LA JEUNESSE À TRAVERS SES RAVES : LA SINGULARITÉ JUVÉNILE ACCENTUÉE ET LA NÉGOCIATION INTERGÉNÉRATIONNELLE COMPROMISE

Christophe Moreau

De Boeck Supérieur | « Sociétés »

2005/4 n° 90 | pages 43 à 56

ISSN 0765-3697

ISBN 2804147657

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-societes-2005-4-page-43.htm>

Pour citer cet article :

Christophe Moreau, « La jeunesse à travers ses raves : la singularité juvénile accentuée et la négociation intergénérationnelle compromise », *Sociétés* 2005/4 (n° 90), p. 43-56.

DOI 10.3917/soc.090.0043

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La jeunesse à travers ses raves : la singularité juvénile accentuée et la négociation intergénérationnelle compromise

De Boeck Université | Sociétés

2005/4 - no 90

pages 43 à 56

ISSN 0765-3697

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-societes-2005-4-page-43.htm>

Pour citer cet article :

"La jeunesse à travers ses raves : la singularité juvénile accentuée et la négociation intergénérationnelle compromise", *Sociétés*, 2005/4 no 90, p. 43-56.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA JEUNESSE À TRAVERS SES RAVES : LA SINGULARITÉ JUVÉNILE ACCENTUÉE ET LA NÉGOCIATION INTERGÉNÉRATIONNELLE COMPROMISE

Christophe MOREAU¹

Résumé : La personne humaine connaît, à partir de l'adolescence, une période de singularité qui lui permet, récusant les vérités et les principes du « monde adulte », de mieux se les approprier et de les faire siens. Mais pour que cette contestation fasse sens et permette de faire société, encore faut-il, d'une part, que le jeune soit structurellement en capacité de négocier son être et son devoir sociaux, et, d'autre part, que le « monde adulte » soit disponible et attentif à cette nécessaire négociation, à ce nécessaire échange réciproque entre les générations. Or le phénomène des « fêtes techno » est particulièrement fructueux pour approfondir ces hypothèses, puisqu'il donne à voir, d'une part, une forte « singularisation » des populations juvéniles et, d'autre part, une difficulté du « monde adulte » à réguler et réglementer ces pratiques festives qui peuvent être organisées légalement mais sont devenues, le plus souvent, clandestines.

Mots clés : Jeunesse, personne, intergénération.

Abstract : The human person experiences, since adolescence, a period of singularity which permits, by recusing truths and principles of the "grown-up world", to better appropriate and integrate them. But for this opposition to make sense and to permit to "make society", on one hand the youth must be structurally able to negotiate his being and social duty, and on the other hand, the "grown-up world" must be ready and attentive to this necessary negotiation, to this necessary exchange between generations. The "techno party" phenomenon is a most fruitful model for broadening these hypotheses, because it shows on one hand a strong "singularisation" of young populations, and, on the other hand, a difficulty of the "grown-up world" to regulate and order these festive practices who can be held legally but have become increasingly clandestine.

Keywords : Youth, person, intergenerational.

1. LARES / Université Rennes 2.

Les raves pour comprendre la jeunesse

À travers le phénomène des « pratiques festives techno », nos recherches se sont centrées sur l'émergence à la personne au moment de la jeunesse, ainsi que sur la question des relations intergénérationnelles. Le mouvement festif techno constitue un phénomène étrange et insolite, qui donne à voir des pratiques sociales spécifiques aux jeunes, au sein desquelles certains d'entre eux se construisent, parfois se détruisent, et qui a cristallisé récemment des relations complexes et difficiles avec l'opinion et les pouvoirs publics. Le terrain de nos investigations a été celui de la Bretagne, investigué dès les années 1993-1994 jusqu'à l'heure actuelle. Par commodité, nous parlerons des « pratiques festives techno », qu'il s'agisse, comme on les appelait il y a une décennie, des « soirées raves », vastes soirées organisées dès 1992 dans des salles de spectacle, à grand renfort de musique, de lumière, et aussi d'œuvres plastiques, ou qu'il s'agisse, comme elles se manifestent aujourd'hui, des « free-parties », petites soirées clandestines regroupant quelques centaines de personnes, ou encore des « technivals », monstrueux rassemblements alternatifs et champêtres, accueillant parfois plusieurs dizaines de milliers de jeunes.

De même, par commodité, on parlera ici de raveurs pour l'ensemble des participants au mouvement festif techno, même si l'on devrait distinguer au moins trois types de participants : les raveurs de la première heure, fêtards mélomanes qui militèrent pour la culture techno ; les teufeurs, initiés en tous genres des soirées clandestines (free-parties et technivals), des plus alternatifs aux plus conformistes ; les visiteurs, constituant en Bretagne une large part du public, venant aux technivals par curiosité, par défi ou par mimétisme. On trouve également aujourd'hui dans les raves nombre de « commerciaux », qu'il s'agisse des vendeurs ambulants de tee-shirts ou de sandwiches, comme des groupes organisés pour faire profit du marché des psychotropes. Notre propos vise moins à décrire fidèlement le phénomène qu'à en tirer des conclusions en matière de sociologie de la jeunesse ; c'est pourquoi, également, certaines de nos analyses concernent une petite minorité de jeunes, aux comportements parfois extrêmes, et ne sont donc pas toujours représentatives de l'ensemble des jeunes raveurs.

Pour comprendre le processus d'accès à l'âge adulte, nous analysons les différentes capacités sociales que développe la personne humaine, à travers la dynamique de l'identité (se définir et cumuler des statuts), et la dynamique de la responsabilité (se définir et assumer des rôles) ; d'autre part, nous abordons la question de la réglementation des désirs et la capacité à se fixer des limites et à les codifier socialement, sachant que les limites de toutes sortes sont mises à l'épreuve par les raveurs à travers leurs prises de risques ; ces prises de risques se donnent à voir chez une partie d'entre eux dans leurs rapports à leurs corps, ainsi que vis-à-vis de la loi et de la justice. Notre hypothèse centrale est que la personne humaine, au principe de l'organisation de la société et du changement social, connaît, à partir de l'adolescence, une période de singularisation qui lui permet, récusant les vérités, les principes, et les usages du monde adulte, de mieux les critiquer pour se les approprier et les faire évoluer. Cet accès à la singularité, ou parfois cet excès de

singularité, correspond à ce que d'autres appelleront la marginalisation, ou encore cette « pathologie temporaire » dont parle Winnicott. Il s'agit d'une capacité à se détacher et à critiquer les statuts sociaux conférés par les adultes, pour passer du « monde de l'autre qui nous imprègne » à une histoire singulière que l'on se construit. Cette capacité d'abstraction permet de « repenser » son positionnement social, autrement dit de contester les statuts, les espaces, les responsabilités, et les règles définies par les adultes. Il s'agit d'introduire du doute et de la négativité (je ne suis ni ceci ni cela) dans ce qui apparaissait jusqu'alors comme l'unique réalité, normale et naturelle. Le raisonnement critique permet au jeune de s'absenter symboliquement, là où l'enfant était captif des situations ; la fusion mimétique doit laisser place à une analyse distante, contestatrice et créatrice, pour que la personne advienne.

Mais pour que cette contestation fasse sens et permette de faire société, encore faut-il, d'une part, que le jeune soit structurellement en capacité de négocier son être et son devoir social – ce qui relève du comportement « politique » normal de la personne – et, d'autre part, que le monde adulte soit disponible et attentif à cette nécessaire négociation, à ce nécessaire échange réciproque entre les générations. Or le phénomène des fêtes techno est particulièrement fructueux pour approfondir ces hypothèses, puisqu'il donne à voir, d'une part, une forte singularisation des populations juvéniles, à travers les pratiques spatiales, le traitement du corps, les relations de parité entre les jeunes, les prises de risque, l'accès à la responsabilité sociale ; et, d'autre part, une difficulté, si ce n'est une incapacité du monde adulte à réguler et réglementer ces pratiques festives qui peuvent être organisées légalement mais sont devenues, le plus souvent, clandestines, par un effet de marginalisation du mouvement². L'hypothèse qui en découle est que, si une société n'est pas en capacité de négocier avec une partie de ses jeunes, ceux-ci pourraient accentuer leur dynamique de singularisation, voire dans certains cas, développer des tendances pathologiques ou des pathologies avérées, qui tiennent tant à la structure des personnes (leur capacité à négocier leur relation à autrui et à réguler leurs désirs) qu'au contexte social dans lequel elles évoluent.

Cette réflexion s'inscrit dans un ensemble plus vaste de travaux réalisés depuis 1995 dans le cadre du programme « enfance-jeunesse » du LARES³, pour le compte de collectivités locales, de missions et instituts de recherche comme la MILDT⁴, l'IREB⁵, ou l'OFDT⁶. Concernant la compréhension des comportements

2. Il est à noter que l'essentiel de nos investigations a été réalisé avant la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la sécurité publique.

3. Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines et Sociales de l'Université Rennes 2, <http://lares-35.org>.

4. Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies, cf. C. Moreau, sous la direction de A. Huet, *L'usage de drogues synthétiques en Bretagne*. Impact social des dispositifs de réduction des risques. Recherche réalisée pour la MILDT et l'INSERM, mars 2003.

5. Institut de Recherches sur les Boissons.

6. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies.

juvéniles, nous avons privilégié une approche anthropologique qui s'est appuyée d'une part sur des consultations de jeunes raveurs par voie de questionnaire, puis par des campagnes d'entretiens approfondis. D'un point de vue théorique, nous avons bénéficié des apports de la théorie de la médiation, développée à l'Université de Rennes 2 par les départements de linguistique et de sociologie. Cette approche interdisciplinaire vise à étudier le fonctionnement implicite de la rationalité humaine qui est à l'œuvre dans les comportements sociaux, et aussi sur les plans du désir, du langage et de la technique. Dans la continuité des travaux d'autres chercheurs (sociologues⁷, linguistes⁸, psychologues⁹), nous nous sommes attachés à mettre à l'épreuve certaines hypothèses anthropologiques, et à en tirer les enseignements en matière de sociologie de la jeunesse ; cette approche théorique est encore peu diffusée à l'heure actuelle, mais elle suscite un intérêt croissant en France, en Belgique et aux États-Unis.

Se singulariser pour mourir à l'enfance

Le sujet des soirées raves n'est pas anodin en Bretagne, puisqu'on trouve dans cette région une forte tradition festive, très liée à la culture de l'alcool, ainsi que les plus grands rassemblements festifs techno. C'est à l'occasion de ces gigantesques « technivals » que les institutions ont découvert la nécessité d'intervenir en milieu festif. Les préoccupations étaient avant tout sanitaires, et dans le Finistère, comme en Ile-et-Vilaine, les préfectures furent interpellées par les services sanitaires (les DDASS¹⁰). Ce fut le cas autour du technival des Vieilles Charrues, qui vit passer chaque année à partir de l'an 2000, près de trente à quarante mille raveurs. Ce fut également le cas en Ile-et-Vilaine autour des manifestations qui ont lieu en marge des Transmusicales, le célèbre festival d'envergure nationale qui se tient annuellement à Rennes. On peut expliquer la popularisation du mouvement par, tout d'abord, la médiatisation du phénomène des soirées clandestines, notamment à partir de 1998, et aussi par la popularité des grands festivals musicaux organisés dans la région. Les associations en présence, devenues les seuls interlocuteurs de l'État, étaient, d'une part, Médecins du Monde, qui jouit en la matière d'une reconnaissance et d'une légitimité, ainsi que des associations œuvrant pour la réduction des risques autour du sida et des toxicomanies. Plus tard se créa l'Orange Bleue, collectif d'associations sanitaires rennaises, intervenant dans la réduction des risques en milieu festif.

Différentes composantes de ces pratiques festives illustrent le phénomène de l'accès à la singularité. La prise de distance opérée par les jeunes se manifeste tout

7. J.-M. Le Bot, *Aux fondements du « lien social ». Introduction à une sociologie de la personne*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; J.-Y. Dartiguenave, *Rites et ritualité. Essai sur l'altération sémantique de la ritualité*, Paris, L'Harmattan, 2001.

8. J. Gagnepain, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*. Vol. 2. *De la personne, de la norme*, Paris, Pergamon Press, 1982.

9. J.-C. Quentel, « D'un enfant à l'autre », in *Anthropo-logiques*, n° 6, 1995.

10. Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

d'abord par rapport à l'espace-temps qu'on aimerait leur imposer ; dans l'Angleterre des années 1980, les boîtes de nuit qui ferment leurs portes à 2 h du matin voient leur clientèle fuir vers d'autres horizons, les « acid parties », soirées d'acid music, qui deviendront « rave parties », soirées délirantes. Elles sont organisées par les amateurs de danse et de musique et ont lieu dans des hangars, des lofts, des terrains en plein air aux alentours de Londres. Puis la rave se met à utiliser toutes les technologies et devient l'épicentre d'une nouvelle forme d'expression. Les Dj's sont les acteurs principaux, mais les artistes de nombreuses disciplines voient dans cette culture le moyen de se réaliser : design, sculpture, mobilier, peinture, coiffure, costumes, etc.

Pour ce qui est de l'espace, un des attraits de la soirée rave est constitué par le trajet, proche d'un jeu de piste nocturne interminable : les premières indications sont transmises par des boîtes vocales dont on se transmet le numéro ; ensuite, de point de rendez-vous en point de rendez-vous, des convois gigantesques cheminent sur les routes rurales, tournant parfois en rond durant des heures. Les groupes se croisent, rencontrent parfois de nouveaux informateurs, qui peuvent être la police, ou bien d'autres raveurs... De façon générale, l'espace de la rave est un espace à la marge, qu'il s'agisse d'endroits reculés dans les zones rurales, de friches industrielles ou de terrains militaires interdits au public. En témoigne d'ailleurs l'incapacité des préfectures, à partir de 2003, à trouver des collectivités locales qui acceptent de mettre à disposition un terrain ; pour les pouvoirs publics, quels que soient les risques pris par les raveurs, c'est surtout l'enjeu territorial qui a été mis en avant pendant de longues années ; les échos de la presse locale sont éloquents à ce sujet.

D'autre part, cette culture singulière permet aux jeunes générations de découvrir des sensations corporelles qui leur sont propres, à travers une forme d'« hyperstimulation sensorielle » générée par les sound systems tonitruants, les jeux de lumière époustouffants et le mouvement des corps. Concernant les stimulations sonores, nous nous sommes intéressés aux travaux de musicologie pour comprendre les mécanismes utilisés dans la musique techno. On y retrouve invariablement une inlassable répétition de sons et de rythmes informatiques. Or ces sons et ces rythmes possèdent les deux attributs invariants de toutes les musiques de transe de possession selon Rouget¹¹ : la brisure de rythme et l'accélération ; ainsi les informaticiens et les Dj's créent avec leurs outils un matériau musical aux propriétés que l'on retrouve partout et de longue date. Sans entrer dans des considérations musicologiques, que d'autres chercheurs développeront, on comprend nettement l'importance du lien qui existe entre la musique, le corps et l'esprit du danseur ; nous renvoyons, pour notre part, à l'hypothèse selon laquelle les jeunes investiraient leur corps d'une façon spécifique, à la recherche de l'étourdissement tout comme l'enfant attiré par les jeux de vertige¹². Advenir à la personne, c'est prendre de la distance avec soi, s'absenter de l'ici-là pour y injecter d'autres possibles...

11. G. Rouget, *La musique et la transe*, Paris, Gallimard, « Tel », 1990.

12. Voir la typologie des jeux élaborée par R. Caillois, *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1958.

La drogue, qui constitue un autre moyen de « mourir à soi », a toujours eu de l'importance dans ce mouvement festif, puisqu'un tiers des gens le déclarait ouvertement lors de notre première enquête par questionnaires, et que les trois quarts allaient en rave pour « délirer » (ce qui induit un tas de significations, dont celle de la drogue). L'univers des « produits » figure parmi les premières et les plus importantes découvertes des jeunes lorsqu'ils se rendent en rave ; bien entendu, depuis l'origine du mouvement, nombreux sont ceux qui ont lutté contre cette mauvaise image des fêtes techno, arguant que tout le monde ne se drogue pas et qu'on trouve de la drogue dans la plupart des milieux festifs et musicaux. On doit pourtant reconnaître que la drogue est massivement présente dans ces rassemblements, et la première fois en rave est, dans une majorité de cas, synonyme de la première rencontre avec les produits. L'alcool pour sa part figure parmi les produits les plus largement utilisés, après le cannabis. C'est d'ailleurs ce qui fait la spécificité de la Bretagne, d'après Médecins du Monde, qui doit traiter beaucoup plus de blessures liées à une ivresse où se mêlent alcool et drogues synthétiques. On peut estimer que les deux tiers des jeunes consomment de l'alcool avant d'aller à ces soirées (enquête de 1998). Ce produit est principalement utilisé lors des sorties, et moins de façon régulière durant la vie « non festive ». Par contre, le cannabis est plus largement utilisé au quotidien, en dehors du contexte festif ; le psychotrope le plus traditionnel dans notre société est désormais supplanté par un autre, pour les jeunes générations qui ont accentué son usage. On assisterait à une rupture générationnelle concernant l'ivresse, qu'il s'agisse de l'ivresse festive (on « gobe » au lieu de boire), ou de l'ivresse plus quotidienne (lorsque l'on fume un joint, comme on buvait un verre de cidre).

Plus symboliquement, l'avènement à l'âge adulte suppose, dans la plupart des rites d'initiation¹³, de vivre une « petite mort ». La drogue, et notamment les produits hallucinogènes, permettraient de s'approcher artificiellement et temporairement de l'effroi de la mort. C'est ainsi que, pour beaucoup, la principale motivation pour se rendre en soirée est la recherche et la consommation des « prods » ; le visiteur ne manque pas d'être surpris – plus ou moins agréablement – par la vente à la criée qui caractérise les « goulets » d'entrée dans les fêtes.

Cette « insistance » sur le corps peut amener deux types d'explication : premièrement, disons qu'il s'agit de l'appivoiser, ce corps, car il a subi de récentes et importantes modifications avec la puberté ; il s'agirait donc de redéfinir les limites du corps, pas seulement socialement dans la relation à l'autre, mais aussi physiquement par la mise à l'épreuve ou parfois le dépassement de ses limites. On dépasse ses limites physiques en dansant jour et nuit sans dormir ni s'alimenter ; on franchit les « portes de la perception » par les hallucinogènes. De même que l'enfant accède au « sôma » durant sa prime enfance, découvrant que sa mère n'est pas lui, découvrant qu'il y a « soi » et l'extérieur de « soi », le jeune adulte ressent la nécessité de redimensionner ce corps qui a évolué : l'accès à la personne nécessite la définition d'un positionnement social nouveau, qui passe anthropologiquement par la redéfinition des frontières corporelles. C'est une de nos hypothèses.

13. M. Éliade, *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Paris, Gallimard, 1959 ; A. Van Gennep, *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981.

La seconde hypothèse est qu'il s'agirait pour les jeunes de compenser naturellement (par un excès de jouissance physique) un déficit d'existence sociale : la devise du « je jouis donc je suis » permettrait d'assumer le fait que l'on ne trouve pas complètement sa place dans la société des grands, bien qu'on y soit structurellement apte. En réponse à la situation d'inaptitude sociale liée à l'allongement actuel de la jeunesse¹⁴, on se réfugierait dans l'existence physiologique accessible, et facteur de plaisir et de reconnaissance sociale au sein du groupe de pairs. Même si cette hypothèse est difficile à démontrer, nous l'avons observée à travers différents phénomènes : la danse, les conduites des deux roues, les sports de glisse, l'usage de drogues...

Il est intéressant d'indiquer comment le corps est retraité par ces jeunes. La présentation de soi des raveurs apparaît comme élaborée et hautement technicisée : visages truffés de piercings, cheveux colorés ou rasés, jusque dans une démarche stéréotypée, très dynamique et un peu rebondissante. On a bien affaire à un traitement culturel du corps, qui permet de prendre de la distance avec lui. Ce qui est plus préoccupant, ici, ne relève pas de la technique, mais plutôt de l'incompréhension de ce corps signifiant pour les autres générations. Si le piercing, la tonte ou la coloration des cheveux sont signifiants pour les raveurs, ils suscitent au mieux interrogation, au pire rejet, de la part de l'environnement social en dehors des raves. Cette capacité sociale qui permet de « reconstituer » notre corps devient trop singulière parce qu'elle ne fait pas sens pour les autres (générations). La « dégaîne » du raveur lui permet de se classer, et d'être classé, mais au sein d'une unique génération ; or une société ne tient que des relations de reconnaissance et de réciprocité entre les générations. Les questions techniques, elles, importent peu : les « femmes assiettes » africaines, ou les suppliciés hindous transpercés de centaines d'hameçons, apparaissent moins exubérants, car il y a un accord social sur la place qu'ils occupent dans le groupe social et le sens de leur pratique. On en dirait autant de toutes les techniques du corps qui sont liées à l'affectation de la personne à une classe d'âge, un statut – marié, célibataire, ou veuf – ou un clan. Mais le raveur patenté, qui arbore tous les signes distinctifs, sera classé par ses pairs en tant que raveur, ou bien teufeur, ou encore traveller, mais restera simplement un jeune marginal, voire un drogué, sans classe et donc sans place pour la plupart des adultes.

Lorsque ce traitement culturel du corps devient prépondérant, au détriment du respect des rythmes biologiques, on peut parler d'un désinvestissement corporel qui se manifeste par une usure incontrôlée du corps. Nous l'avons dit, le contexte de la rave, hautement technologique, ne favorise pas les rythmes biologiques coutumiers : sommeil et alimentation sont un temps oubliés. Mais certains jeunes iront plus loin dans cet oubli, même si par ailleurs ils tiennent à leur personne. On constatera alors une tendance à l'amaigrissement, plutôt généralisée dans le milieu. Cet oubli du corps peut générer des troubles sanitaires importants, concernant notamment les blessures et les problèmes dentaires qui sont fréquents. L'usage de

14. O. Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991.

plus en plus important de la kétamine¹⁵ parmi les teufeurs, un puissant anesthésiant animal, illustre parfaitement cet oubli du soi biologique : investis dans une exploration cérébrale inimaginable, certains jeunes sont envahis au petit matin par des spasmes incontrôlables dont ils n'ont pas toujours conscience, si par chance ils n'ont pas été blessés ou évacués au cours de la nuit.

Ce qu'expérimentent les jeunes raveurs est fondamental : c'est l'acculturation du corps, corrélatif de toute histoire humaine ; pourtant, lorsque la culture l'emporte sur le corps, lorsque la technique et la chimie nuisent à la biologie, on met en danger sa propre histoire, et c'est en ce sens que l'accompagnement par les adultes, l'agrégation de ces jeunes aux différentes parties de notre société, me semblent faire défaut.

Un équilibre peu maîtrisé entre singularité exacerbée et fusion malade

L'accès à la singularité, chez les jeunes, n'est pas synonyme d'incapacité à négocier avec l'altérité ; le problème de la négociation se pose vis-à-vis des autres générations, mais au sein des raves les jeunes font preuve d'une forte sociabilité. La stigmatisation des raves, véhiculée dans l'opinion publique par les médias, a généré une image surtout négative que se sont appropriés certains jeunes, ayant en quelque sorte conscience que la fête techno est une parenthèse dans la normalité, et que les fréquentations qu'on y entretient ne sont pas des plus « normales ». Comme souvent chez les jeunes, l'accès à la singularité s'instaure aussi en réaction à des expériences d'exclusion, que ce soit par le système commercial, par le système scolaire, ou par le système de protection sociale qui tend à les assister.

Si chacun est différent, si chacun est en retrait, en distance critique vis-à-vis de la situation, de ses congénères, et également de soi-même, il n'en est pas moins nécessaire de communiquer, de rejoindre l'autre pour faire société. La personne est un va-et-vient permanent qui oscille entre la nécessité de prendre de la distance avec ce qui nous est donné, et l'autre nécessité de revenir toujours à la situation présente, pour s'y investir et la faire évoluer. Le jeune, pour advenir à la « cité », doit accepter de renoncer à sa propre singularité, toujours divergente, pour se rapprocher d'autrui, abolir un tant soit peu ses différences. Accéder à la société, ici, équivaut à converger vers les autres, à communiquer avec eux, à négocier sa place. Dans la plupart des cas, chez les raveurs, ce va-et-vient entre critique et communication fonctionne.

Pourtant, chez certaines personnes on observe une tendance fusionnelle, où l'objectif est de s'oublier soi, de se fondre dans la situation (la foule, la danse, la musique, les produits) pour exister. Nous parlons ici de tendance fusionnelle, pour

15. Une étude en cours au sein de l'OFDT, concernant les usages de psychotropes dans l'espace festif électronique, montre qu'un quart de l'échantillon a déjà expérimenté ce produit. C. Reynaud, « Faisabilité d'une étude quantitative sur l'usage de substances psychoactives dans l'espace festif », OFDT, juillet 2003.

montrer que le temps de la jeunesse constitue aussi une expérimentation de la communication extrême. Par contre, en dehors du groupe de pairs, point de fusion, finie la communication, on retourne à son « quant-à-soi » singulier, rejetant le monde de l'autre. La rave apparaît alors comme une parenthèse où l'on peut laisser sa divergence au vestiaire, et re-vivre, par le contact avec l'autre, par le ressenti corporel, plus ou moins partagé. Elle permet de passer du « quant-à-soi » à « l'être là », de revenir dans un environnement naturel, dans une situation sociale, où l'on peut communiquer, être entendu et reconnu.

Mais cette tendance fusionnelle n'est que la compensation, dans un espace-temps délimité et dans le cadre restreint des groupes de pairs, d'une difficulté à communiquer, à converger avec l'altérité en général, faute sans doute d'interlocuteurs adaptés. Il s'agit d'abolir des frontières qui, en temps normal, étouffent une partie de la génération dans une attente interminable pour accéder à un statut social, c'est-à-dire à une reconnaissance, un logement, de l'argent, du pouvoir...

Pour saisir les motivations des amateurs de fête en général et des raveurs en particulier, l'approche de Duvignaud est intéressante ; selon lui, les catégories de pensée et les valeurs dont nous disposons dans la vie courante ne sont pas aptes à déchiffrer ce qui se joue dans la dépense effrénée engendrée par la fête. Il s'agit dans la fête « proprement d'échapper à la rythmique habituelle du corps, de la dépouiller de tout ce qu'il contient de gestes imposés par un statut social ou un métier »¹⁶. Chez Durkheim, comme pour Caillois, le temps de la fête est suspendu : les participants y sont momentanément « hors du monde », en dehors de toute activité économique et de toute préoccupation pragmatique. Il arrive, dans certaines sociétés, que la préparation d'une fête s'étende sur plusieurs années, afin de réunir la quantité de vivres et de richesses nécessaires. Tous ces biens scrupuleusement entassés seront, le jour venu, rapidement consommés ou dépensés, parfois « détruits et gaspillés purement et simplement, car le gaspillage et la destruction, formes de l'excès, rentrent de droit dans l'essence de la fête »¹⁷. Moment de circulation des richesses, la fête apparaît comme le « phénomène total qui manifeste la gloire de la collectivité et la retrempe dans son être ».

Concernant la jeunesse actuelle, les pratiques culturelles véhiculent en quelque sorte une idéologie de la fête et du temps non utile, au moment où les activités professionnelles, le travail – et ce qu'ils comportent de légitimité et de reconnaissance sociales – viennent à manquer. On pourrait supposer qu'aux difficultés éprouvées par les jeunes pour exister et s'affirmer professionnellement et donc socialement, succède un autre temps, un autre état, où l'on se contente de fêter le groupe et de dépenser ses richesses. La parenthèse de la fête serait d'autant plus recherchée par les jeunes qu'ils ont du mal à trouver leur place dans la société productive. Pour d'autres jeunes, la fête, où le groupe se célèbre, apparaît comme la contrepartie d'un investissement « productif » dans la cité. Les raves réunissent donc différents

16. J. Duvignaud, *Fêtes et civilisations*, Paris, Actes Sud, 1991, p. 193.

17. R. Caillois, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950, p. 130.

profils de jeunes : ceux qui contribuent déjà par le monde du travail (un tiers de l'échantillon de 1998), et trouvent par la fête une alternance entre temps utile et temps festif ; ce sont les fêtards ; les autres, se réfugient dans la fête – temps inutile d'autant plus qu'ils n'ont pas de place dans la société productive ; ce sont les rêveurs. Ces derniers, pour certains, nourriront alors l'illusion de pouvoir contribuer par la fête techno. Demi-illusion, toutefois, puisque les jeunes assument bien des responsabilités et des rôles sociaux au sein des fêtes ; malheureusement, ils aspirent à contribuer dans une parenthèse festive qui par essence est improductive, mais leurs « compétences » de raveurs demeurent difficiles à réinvestir dans la société productive. Certains d'entre eux abolissent donc l'alternance entre temps festif et temps utile, en restant à une « idée de contribution », sans pouvoir la mettre en œuvre effectivement. D'autres s'engagent effectivement, au sein du mouvement techno, et aspirent à diffuser, outre des compétences techniques, un ensemble disparate de valeurs, qui prône la liberté, le rejet de « l'économisme », le « désengagement engagé » ; ce sont les engagés.

D'une impossible négociation à une agrégation compromise

Nous avons mis en lumière les contradictions qui existent entre les différents services de l'État autour de la notion de « réduction des risques », contradiction parfaitement illustrée par le cas du testing, test rapide de produits : la mission « Raves » de Médecins du Monde pratique le testing sur les lieux de rassemblements festifs autorisés ou clandestins, dans le cadre d'une mission officiellement financée par la Direction Générale de la Santé, depuis 1998. Différents partenaires, notamment la DRASS et les mouvements associatifs furent très attentifs à cette pratique. Pour leur part, les administrations chargées de la répression des comportements d'usage et de trafic de drogues estimèrent que ces actions relevaient de la provocation à l'usage (article L 630), et eurent tendance à les entraver.

Et les contradictions entre les différents services de l'État sont liées, d'une part, à des conflits de valeurs et aussi, d'autre part, à des conceptions différentes de la jeunesse. L'adolescence et la jeunesse, entendues comme un accès à sa propre histoire – donc à la divergence, au « déni » de la situation donnée « naturellement » –, doivent s'achever par une négociation avec le monde adulte. Qui dit négociation dit relation de parité, d'égal à égal, et donc réciprocité, qui fonde toute relation sociale. Or, ici, il est clair que c'est le positionnement des générations adultes – et en particulier des responsables politiques – qui permettra ou non aux jeunes adultes de négocier leur divergence, de se « socialiser ». L'absence de relation paritaire entre les jeunes générations et les autres ne peut que générer un excès de divergence ethnique, qui apparaît comme la seule issue possible pour « mourir à son enfance ». En d'autres termes, la contestation, salubre et normale pour toute personne en passe de devenir adulte, pourrait être entretenue par le refus de négocier, qui confine ici avec l'infantilisation : « fais pas ci, fais pas ça, je vais te prendre en charge ».

On sait également que les difficultés tiennent aux limites financières : l'action institutionnelle en direction des raves est tributaire de l'histoire de la prévention sanitaire, orientée ces dernières années principalement autour de la lutte contre le sida ; c'est pourquoi, ces dernières années, les DDASS disposaient de cinq fois plus d'argent pour la prévention du sida que pour les toxicomanies. On peut dire que les dispositifs d'intervention reposent principalement sur le bénévolat : en Bretagne, tous les intervenants de Médecins du Monde sont bénévoles ; à notre connaissance, dans toute la région, seul un poste de professionnel est financé en tant que tel pour réaliser de la prévention en milieu festif.

D'autre part, la notion de « réduction des risques » est apparue dans le champ de la toxicomanie, autour des usagers d'héroïne par voie intraveineuse. Là encore, c'est Médecins du Monde qui innova, et impulsa en 1989 en France, notamment dans le sud de la France, des programmes d'échanges de seringues. L'idée clef de la réduction des risques est que l'interdiction légale de l'usage de drogues, et la répression qu'elle peut générer, ne sont pas à même d'influer les comportements des usagers. L'association sanitaire prône alors l'éducation par les pairs, à partir du constat que l'usage de drogues injectées existe, « et qu'aucune baguette magique ne le fera disparaître. Néanmoins, et pour autant qu'on leur en donne les moyens, les injecteurs de drogues sont, dans leur majorité, capables de modifier leurs comportements les plus risqués. » L'association préconise donc « l'éducation par les pairs », qui « permet de faire passer des messages de prévention au sein d'un même milieu, et de rendre le public ciblé plus réceptif ; l'expérience a montré que c'est un moyen décisif pour modifier les comportements. C'est pourquoi la coopération avec les associations d'usagers dans le champ de la prévention est une nécessité. Ce qui caractérisait le travail de Médecins du Monde – lors des premières expériences d'échanges de seringues – était la démarche active “d'aller vers” ces populations sans attendre qu'elles formulent une hypothétique demande¹⁸. »

Cette notion de réduction des risques se situe bien en aval de la prévention primaire ; considérant les pratiques à risques des usagers comme une réalité établie, cette action sanitaire développe donc une négociation avec les usagers, ne s'arrêtant pas à la question de la légalité ou de l'illégalité des pratiques, mais prenant en compte que ces pratiques paraissent « légitimes » pour les usagers. Ainsi, dans cette démarche de négociation, et d'éducation par les pairs, l'association à vocation sanitaire échappe au traditionnel conflit de valeurs, pour mener une action que l'on peut qualifier d'empathique, où seule la proximité avec les populations à risques semble pouvoir limiter les dommages. Toutefois, cette approche s'est heurtée, qu'il s'agisse des premiers programmes d'échanges de seringues, ou aujourd'hui du testing et de l'intervention générale auprès des raveurs, à la question de l'illégalité, qui rend précisément ces pratiques « illégitimes » aux yeux des pouvoirs publics.

18. « Médecins du Monde dans les raves », dossier de presse, septembre 1998, p. 8

L'intervention, au sens des institutions répressives, est plutôt « paternaliste », c'est-à-dire qu'elle aspire à prendre en charge les jeunes populations et renie en quelque sorte la capacité de ces populations à se responsabiliser. La divergence se situe donc également dans les conceptions de la jeunesse : pour les uns, les jeunes sont de jeunes adultes avec qui l'on peut instaurer un partenariat, et une prise en charge réciproque – je t'informe, tu assumes tes responsabilités. Pour les autres, les jeunes, puisqu'ils se situent dans l'illégalité, sont jugés irresponsables, et il importe donc de les prendre en charge, de leur imposer les interdits sociaux. Dans ce cas, on affirme que les interdits sociaux prévalent et sont les mêmes pour tous, au détriment des divergences de valeurs, alors que pour les intervenants sanitaires, c'est un peu l'usage qui fonde la nouvelle règle. D'un point de vue sociologique, les deux approches de la jeunesse sont défendables, et le point de vue sécuritaire, qui consisterait à prendre en charge le jeune et à lui imposer un interdit, semble pertinent d'un point de vue éducatif. Malheureusement, force est de constater que, derrière cette déclaration de principe, c'est surtout l'absence d'intervention qui caractérise la position sécuritaire ; en effet, la gendarmerie, lorsqu'elle est concernée par une soirée rave, a pour directive de « sécuriser les accès routiers » et de maintenir une voie de passage pour des éventuels secours ; par contre, les forces de gendarmerie ont pour ordre de ne pas pénétrer sur le site festif. Donc, de prise en charge, il n'y en a pas vraiment, puisque le maintien de l'ordre public concerne les alentours des raves, mais la rave en elle-même reste une zone de « non-droit ».

Enfin, l'aterritorialité et l'invisibilité des raves n'ont pas facilité la négociation intergénérationnelle. Ces pratiques juvéniles que nous étudions se caractérisent par l'absence de visibilité du point de vue des institutions, sans doute moins par leur clandestinité que par l'absence d'ancrage territorial dont elles font preuve. Comme on l'a dit, l'implantation des fêtes clandestines est très variable et se détermine toujours dans le secret, à l'exception du technival des dernières Transmusicales de Rennes, implanté à la suite de négociations entre la préfecture et certains intervenants sanitaires. Il n'est sans doute pas anodin, d'ailleurs, que les pratiques spatiales des raveurs soient empreintes d'une certaine forme de nomadisme ; nous avons pu attester lors de travaux antérieurs que l'excès de singularité propre à certains jeunes, qui se manifeste par une quête de définition identitaire, et parfois par une redéfinition des frontières corporelles, s'accompagne aussi d'une mobilité permanente qui permet de s'approprier des territoires, mais de façon éphémère, et parfois de façon ostentatoire. Étudiant les trajectoires des jeunes présents sur les espaces publics dans des grands ensembles – les jeunes du bas des tours, comme on dit parfois –, nous avons alors désigné les jeunes les plus « singularisés », les moins négociateurs avec les adultes, comme des « voyageurs »¹⁹, constatant qu'ils ne pouvaient être ni ça, ni ça, ni ça – quête identitaire – tout en l'étant temporairement, ils ne pouvaient être ni ici, ni ici, mais toujours là-bas – in-définition des espaces constitutifs de la personne –, tout en étant un peu partout à la fois. C'était

19. C. Moreau, « Les jeunes dans l'espace public, distants des institutions ? » in *Agora / Débats Jeunes*, n° 24, 2001, p. 31-40.

le cas de certains jeunes qui fréquentaient dans la soirée plusieurs îlots, voire plusieurs quartiers, au gré des opportunités relationnelles et de leurs occupations ; c'était le cas également de certains jeunes sportifs, non inscrits dans des clubs, qui pratiquaient de façon « auto-organisée », aussi bien du skate, du roller, que du deux-roues, en évoluant dans la ville à longueur de journée. Inversement, d'autres types de jeunes, appelés les « villageois », se caractérisaient par une appropriation durable, visible et « officielle », des espaces publics environnant leur lieu de vie.

Et l'action publique dans un département intervient sur ce qu'elle connaît, à savoir ses résidents, et les problèmes de santé publique qu'ils peuvent poser. Ce n'est donc pas la jeunesse en tant que telle qui n'intéresse pas les institutions, mais c'est son comportement spatial qui rend difficile l'intervention ; les programmes départementaux de promotion de la santé ou de prévention des risques ont, fort logiquement, une action territorialisée ; c'est-à-dire que les « usagers » locaux sont identifiés, et que l'on organise l'action à partir de ces constats.

Même si les bilans des interventions sanitaires sont, somme toute, moins alarmants qu'on pourrait le penser, la faible intervention institutionnelle pose des questions fortes, notamment le rajeunissement et la diversification des publics (aux initiés s'ajoutent les novices), et l'augmentation des consommations et des pratiques à risque au sein de la jeune génération. Se pose surtout aujourd'hui la question de l'accompagnement social et éducatif de populations qui connaissent très peu d'interlocuteurs adultes aptes à les écouter et à les conseiller sur ces prises de risque.

Nous avons aussi montré que le déficit d'engagement vécu par les jeunes, du fait notamment qu'ils ne trouvent pas de contexte social adapté pour s'engager, sera compensé le plus souvent par un surinvestissement de la face identitaire de la personne, qui passe par l'accentuation des frontières sociales et la redéfinition des frontières corporelles. Alors qu'historiquement les sociétés de jeunesse jouaient un rôle d'organisation de fêtes, d'organisation spatiale et surtout de « surveillance » de la morale collective et des alliances, les fêtes contemporaines ont été cantonnées dans un ailleurs, dans un non-lieu social, et sont devenues des zones de non-droit.

Les conséquences du conflit intergénérationnel, ou plutôt de l'absence de réciprocité entre générations, se situent également sur le plan de la norme, entendue comme notre capacité à réglementer nos désirs : nous affirmons que l'incapacité des pouvoirs publics à codifier des interdits et le règne de ce que nous avons appelé « l'interdit-autorisé », génèrent parmi les populations juvéniles une morale casuistique, où le principe de rationnement des désirs s'adapte aux contingences ; la dimension du plaisir est exacerbée, à travers les tendances à la fugue et à la toxicomanie, alors que dans une grande majorité de cas le principe de rationnement fonctionne, sur le plan des désirs. C'est seulement au plan social, dans le processus de codification des interdits, que réside le dysfonctionnement, et il s'agit moins d'un problème « personnel » que d'un problème intergénérationnel, de « société » comme on dit.

D'autre part, il y a lieu d'interroger cette notion de naturalisation de la jeunesse, celle-ci étant perçue comme un état et ne faisant plus l'objet d'une agrégation formelle. Les recherches actuelles²⁰ sur les rituels, les seuils, les passages et les continuités se cantonnent généralement à la description de pratiques qui s'apparentent bien plus à l'expérience de « premières fois » qu'à des rites de passage ; et les auteurs qui évoquent des rites de passage à ce propos songent généralement à leur phase séparative (séparation d'avec l'enfance et le monde féminin) sans traiter de l'absence d'agrégation dans ces pratiques, qui nous semble manifeste et problématique. Les jeunes actuels, comme de tout temps, parviendraient donc à s'abstraire de leur naturalité, par l'accès à la singularité ethnique ; par contre, les autres générations n'organiseraient plus leur agrégation sociale. La jeunesse est donc cantonnée dans son statut liminal (marginal) duquel elle sortira « naturellement », avec l'avancée dans l'âge, dans une approche très simpliste du concept de « société », alors que la plupart des groupes humains formalisent, et donc socialisent, non seulement le statut et le rôle des jeunes dans leur statut liminal, mais surtout la fin de cette période et l'avènement à l'âge adulte.

20. Cf. par exemple *Agora / Débats Jeunesses*, n° 28, « Rites et seuils, passages et continuités », Paris L'Harmattan, 2002.